



TERMES DE REFERENCES

Recrutement d'un gestionnaire de projet « Project manager »

Projet N° : CEPF - 110212

Titre du projet :

Integrated Approaches for the Conservation of Threatened Freshwater Biodiversity of Sehb
El Majnoue Catchement, Morocco

*Approches intégrées pour la conservation de la biodiversité aquatique du bassin
de Sehb El Majnoue, Maroc.*

Critical Ecosystem Partnership Fund (CEPF)

Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques

www.cepf.net

Sommaire :

Contexte du projet.....3

Objectifs et impacts visés..... 3

Missions du gestionnaire du projet.....4

Compétences requises.....4

Contexte du projet :

Le financement du Fonds de Partenariat pour les Ecosystèmes Critiques, obtenu par le Centre de Développement de la Région de Tensift (CDRT) pour le projet CEPF-110212, s'inscrit dans le cadre de l'appel à projets, types grandes subventions, relatif à l'Investissement dans le Hotspot de Biodiversité du Bassin Méditerranéen et répondant à l'orientation stratégique 2 « Support the sustainable management of water catchments through integrated approaches for the conservation of threatened freshwater biodiversity »

Le Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques est une initiative conjointe de l'Agence Française de Développement, Conservation International, l'Union européenne, du Fonds pour l'Environnement Mondial, du gouvernement du Japon et de la Banque Mondiale. Un objectif fondamental est de garantir que la société civile est engagée dans la conservation de la biodiversité.

Le projet a fait l'objet d'une convention signée le 16 Mars 2020 entre « Conservation International Foundation (CI) », California, USA et le Centre de Développement de la Région de Tensift, (CDRT), Association reconnue d'Utilité Publique, Marrakech, Maroc. Durée du projet : du 1 Mars 2020 au 31 Décembre 2021.

Le bassin ciblé, Sehb El Majnune, relève de la Région Marrakech-Safi et de la Province de Rehamna. C'est une zone humide d'eau douce avec assèchement temporaire, située en milieu semi-aride, inscrite parmi les Sites d'Intérêt Biologique et Ecologique (SIBE) du Maroc. Le bassin est catalogué parmi les aires clés de biodiversité (KBA) dont les espèces de déclenchement sont au nombre de six espèces menacées (4 mollusques et 2 plantes). Au niveau du site Sehb El Majnune, la biodiversité faunistique (Oiseaux, Mollusques, Crustacés) et floristique (plantes halophiles) est menacée par les activités anthropiques aux alentours du site. Le Plan Directeur des Aires Protégées au Maroc, élaboré par le Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification et la loi 07/22 prévoient cinq catégories d'aires protégées ce qui permettra de statuer sur les différentes situations présentées par les différents SIBEs du Maroc. La priorité est donnée au classement et à l'action dans les SIBEs subissant le plus de pression (tel que Sehb El Majnune). Ainsi, le présent projet saisit cette opportunité sur le plan légal et stratégique pour élaborer un dossier pour le classement de ce site en aire protégée.

Objectifs et impacts visés par le projet :

Le projet sera réalisé, selon une approche intégrée, par la mise en œuvre de **cinq composantes**:

1. Améliorer les connaissances scientifiques sur les ressources hydriques, la biodiversité du site et les menaces qui pèsent sur les ressources naturelles.
2. Informer, sensibiliser et renforcer les capacités des partenaires et des parties prenantes locales
3. Identifier des actions pilotes d'atténuation des menaces et étudier leur faisabilité
4. Elaborer un dossier complet pour le classement du site en aire protégée.
5. Renforcer les capacités du personnel du CDRT

Cinq impacts à court terme et trois à long terme sont visés par ce projet.

Les **cinq impacts à court terme** sont:

1. La connaissance de la biodiversité dulçaquicole du bassin de Sehb El Majnune est mieux connue grâce à une série d'inventaires de faune et flore et des caractéristiques de leurs habitats
2. Les parties prenantes du projet sont mieux informées de l'importance de la conservation de la biodiversité et des menaces qui pèsent sur cette biodiversité.
3. Les capacités des partenaires sont renforcées sur les thématiques abordées par le projet (Biodiversité menacée, Catégories des aires protégées, planification et plan de gestion des aires protégées, projets alternatifs) en vue du classement du site.

4. Des actions pilotes concernant l'atténuation des menaces sont identifiées et un Plan des Actions Pilotes est élaboré.
5. Le dossier est élaboré contenant les phases de planification et le plan de gestion concerté en vue du classement du site Sehb El Majnune parmi les aires protégées du Maroc.

Les **trois impacts à long terme** sont:

1. Le site Sehb El Majnune est intégrée parmi les aires protégées du Maroc, et soumis à la loi 07/22 des Aires protégées
2. Le plan de gestion des ressources de Sehb El Majnune, intégrant la biodiversité dulçaquicole, élaboré en concertation avec les populations locales et les institutions concernées, est opérationnel avec la mise en place d'une autorité compétente de gestion.
3. La biodiversité dulçaquicole de la Zone clé de Biodiversité de Sehb El Majnune dont les 6 espèces menacées et les autres espèces endémiques qui seront identifiées, présente un meilleur état de conservation

Les impacts sont liés aux « indicateur clés » (Key Indicators) relatifs à la direction stratégique 2 dont:

- Zones clés pour la Biodiversité d'eau douce avec une meilleure information sur la biodiversité ([Freshwater KBAs in priority CMZ with improved information on biodiversity, shared with stakeholders](#))
- Amélioration du statut d'Espèces d'eau douce menacées ([six threatened freshwater species seeing status improved](#))
- Communautés dans les bassins versants bénéficiant de meilleures conditions socioéconomiques du fait de l'adoption de pratiques favorables à la biodiversité ([Communities in priority Catchment Zones receiving economic benefits from adopting biodiversity-friendly practices](#))
- Amélioration de la protection de la nature dans les Zones clés pour la Biodiversité (sur 7000 ha) ([KBAs with enhanced protection or management of 7000 hectares](#))

Missions du gestionnaire du projet

- Maitriser la vision du projet et ses différentes composantes
- Planifier, organiser et suivre les différentes activités du projet
- Contrôler les délais et les livrables inscrits dans le projet
- Contribuer à la rédaction des rapports demandés par le Directeur du projet
- Coordonner les activités de l'équipe du projet, ses besoins et établir un tableau de bord pour le projet
- Contrôler la conformité des activités des consultants avec les termes de références
- Participer à la mobilisation des partenaires et des parties prenantes du projet

Compétences requises

- Minimum : Master en Sciences
- Connaissances en Sciences de l'environnement
- Connaissances sur la Biodiversité ou utilisation des ressources naturelles
- Connaissances sur les Aires protégées du Maroc
- Arabe, Français, (Anglais : souhaitable)
- Utilisation des NTIC (logiciels de bureautique, plateformes de réunion, de bases de données...)
- Motivation et à l'écoute de l'équipe, des partenaires et des parties prenantes du projet
- Faire preuve d'organisation et de méthodologie
- Disponibilité sur Marrakech pour la gestion du projet